



Merle - Leignec

BULLETIN MUNICIPAL

2024



INFORMATIONS FINANCIÈRES

p. 4 - 5

VIE COMMUNALE

AU FIL DE L'ANNÉE	p. 6 - 7
ÉTAT CIVIL 2024	p. 7
LES RÉALISATIONS MUNICIPALES	p. 8 - 9
SALLE COMMUNALE	p. 10
AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT	p. 11
PLUI	p. 11
COMPOSTEZ FACILEMENT	p. 12
ÉCLAIRAGE PUBLIC	p. 13
LA GESTION DES CIMETIÈRES	p. 14
RÈGLEMENTATION DES HAIES	p. 15
CCAS	p. 16

VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB DE FOOT DE L'ASSHML	p. 17
FNACA SAINT-HILAIRE-MERLE-LEIGNEC	p. 18, 19
CHASSE DE MERLE	p. 20
CHASSE DE LEIGNECQ	p. 21
CLUB DES 3 CLOCHERS	p. 21
COMITÉ DES FÊTES DE MERLE	p. 22
COMITÉ DES FÊTES DE LEIGNECQ	p. 23

VIE ACTIVE CITOYENNE

30 ANS ETS ROUX	p. 24
FOUR À POIX	p. 25
ELLE AVAIT PERDU LA TÊTE	p. 26
LES MÉDAILLES PLEUVENT AUSSI À MERLE-LEIGNEC	p. 27
LES PORTES DE PUIITS	p. 28
LE FOUR À PAIN DE REFFIECQ	p. 29
INAUGURATION DES SENTIERS DU PETIT PATRIMOINE	p. 30
TÉMOIGNAGE DE VAHAGN ET VITA	p. 31
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE	p.32
LES SOUVENIRS DE PAULETTE	p. 33
HEUREUX QUI COMME ROBERT A FAIT UN BEAU VOYAGE	P. 34 - 35
ST JACQUES DE COMPOSTELLE	p. 35 - 36
LE MARATHON DE PARIS	p. 36 - 37 - 38
DÉFI TANDEM	P. 39
LA PETITE CHAINE QUI MONTE	p. 40

VIE D'AUTREFOIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AOÛT 1914	p. 41
1907, 5 DÉBITS DE BOISSONS MERLE-LEIGNEC	p. 42
HISTOIRE DE CADASTRE	p. 43

ILLIWAP MERLE LEIGNEC	p. 44
LA RECETTE DE ROGER	p. 45
À VOS CRAYONS	p. 46
LOCATION DES SALLES	p. 47

Édito

Alors que les feuilles de nos arbres perdent les dernières couleurs de l'automne, il est temps pour le conseil de noircir les feuilles de notre bulletin municipal.

Et comme chaque année, il y a de quoi écrire et raconter. Vous allez trouver encore à travers ce nouveau numéro les actions entreprises et ce qui reste à faire pour améliorer autant que faire se peut les conditions de vie dans notre commune.

Des nouveaux sentiers de randonnée, que nous avons eu le plaisir d'inaugurer dans de très bonnes conditions, au chantier pour remettre en état les chemins forestiers défoncés par les pluies abondantes de cette année, le delta est important mais pas insurmontable pour une équipe motivée et déterminée.

Le nouvel éclairage est aussi une étape importante, suivie assidûment pour que tout fonctionne rapidement et partout !

Les animations organisées par les différentes associations attirent toujours autant de monde, et les projets restent nombreux...

Les médias utilisés pour valoriser notre belle commune sont aujourd'hui de plus en plus populaires. De YouTube à Illiwap, ce sont déjà des centaines d'abonnés qui diffusent les informations et les vidéos qui mettent en avant l'énergie et les aspects les plus attirants de Merle-Leignec.

Les vœux 2025 seront animés, entre autres, par ces images.

Dans l'attente de nous retrouver, je vous souhaite bonne lecture, et une belle fin d'année !

Nous vous espérons toujours aussi nombreux le 5 janvier pour les vœux



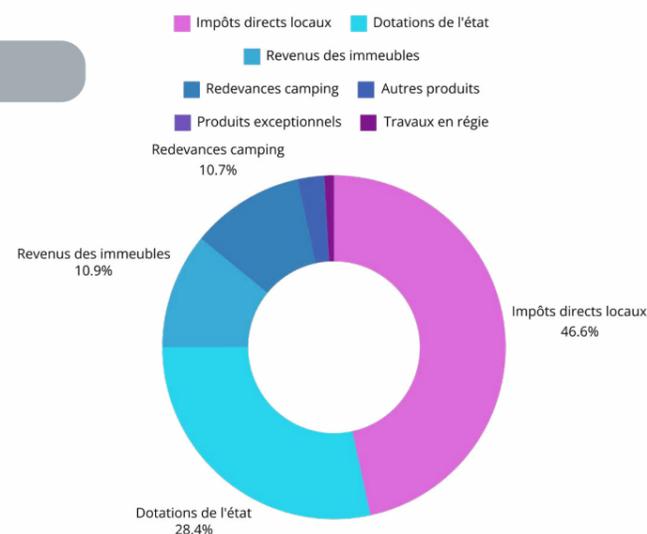
Peinture de Vahagn Manukian

René Avril

Informations financières

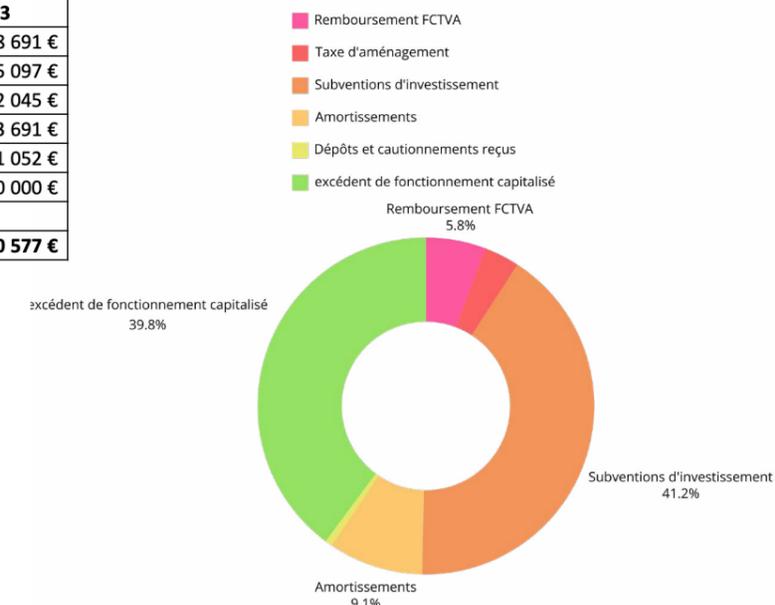
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	2022	2023
Impôts directs locaux	181 403 €	182 490 €
Dotations de l'état	104 765 €	111 367 €
Revenus des immeubles	44 153 €	42 601 €
Redevances camping	36 745 €	41 831 €
Autres produits	14 133 €	9 814 €
Produits exceptionnels	2 848 €	32 €
Travaux en régie		3 577 €
Total	384 047 €	391 712 €



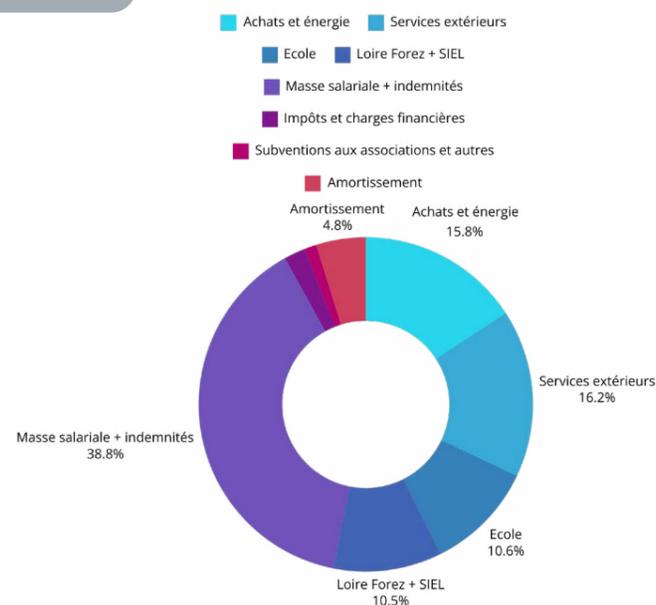
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	2022	2023
Remboursement FCTVA	7 183 €	8 691 €
Taxe d'aménagement	19 384 €	5 097 €
Subventions d'investissement	33 827 €	62 045 €
Amortissements	10 051 €	13 691 €
Dépôts et cautionnements reçus	478 €	1 052 €
excédent de fonctionnement capitalisé	50 000 €	60 000 €
Total	120 922 €	150 577 €



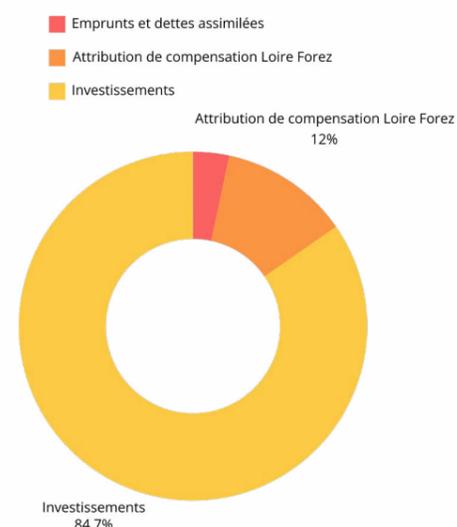
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	2022	2023
Achats et énergie	36 457 €	44 266 €
Services extérieurs	36 634 €	45 434 €
Ecole	31 386 €	29 616 €
Loire Forez + SIEL	29 384 €	29 440 €
Masse salariale + indemnités	103 987 €	108 797 €
Impôts et charges financières	6 018 €	5 778 €
Subventions aux associations et autres	2 260 €	3 279 €
Amortissement	10 157 €	13 446 €
Total	256 284 €	280 057 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	2022	2023
Emprunts et dettes assimilées	6 165 €	6 003 €
Attribution de compensation Loire Forez	23 957 €	21 566 €
Investissements	125 337 €	152 171 €
Total	155 459 €	179 739 €



2022

2023

excédent exercice	127 763 €	111 655 €
excédent reporté n-1	178 029 €	245 792 €
report sur budget investissement	- 60 000 €	- 60 000 €
excédent cumulé	245 792 €	297 447 €

2022

2023

résultat de clôture	- 34 536 €	- 29 163 €
excédent reporté n-1	60 365 €	25 829 €
report du budget fonctionnement		
excédent cumulé	25 829 €	3 334 €

Au fil de l'année

VOEUX 2024

La cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu le dimanche 7 janvier avec la participation de Sylvie BONNET députée, Hervé REYNAUD sénateur, Eric LARDON, vice-président du Département et Serge GRANJON représentant Loire Forez. De nombreux habitants ont participé à cette chaleureuse cérémonie, clôturée par le verre de l'amitié et un buffet préparé par les membres du Conseil Municipal. Les vœux 2025 sont programmés le 5 Janvier 2025, reprenez votre matinée et plus encore...



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

C'est devenu un rituel chaque année : le samedi matin 27 avril a été dédié au ramassage des déchets. Les directions sont définies en amont et une trentaine de personnes est partie avec des sacs et des gants. Retour avant midi avec les sacs remplis de déchets puis partage du verre de l'amitié dans une ambiance conviviale. Encore un grand MERCI à ceux qui participent à l'entretien et au bien-être par ce geste solidaire.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Et maintenant que les routes sont nettoyées de leurs déchets, place à l'embellissement avec la plantation des fleurs par une équipe d'élus et de bénévoles, sous le soleil ce samedi 24 mai.

Il est rappelé que nous récupérons l'eau de pluie pour l'arrosage et que des cuves sont installées dans les 2 bourgs. Et si cette année nous n'avons pas eu la contrainte des restrictions d'eau, ces aménagements installés bien avant les restrictions obligatoires, prouvent l'engagement de la commune dans « l'éco-responsabilité » depuis longtemps.



MERLE-LEIGNEC FAIT SON THÉÂTRE

Dimanche 21 juillet une représentation théâtrale a eu lieu à la salle ERA de Merle. Une troupe de 5 comédiens professionnels est venue divertir une quarantaine de spectateurs. C'est grâce à un partenariat avec " La Passerelle" de Saint-Just-Saint-Rambert que nous pouvons proposer gratuitement une représentation habituellement destinée à des salles beaucoup plus grandes. La troupe "Paroles en Acte" est ainsi venue interpréter 2 farces de Molières. Un très bon moment où les classiques de notre enfance étaient sur scène.



Etat civil

DU 1ER OCTOBRE 2023
AU 30 NOVEMBRE 2024

NAISSANCES



Charlie LEPERS, Leignecq le 26/12/2023
Clovis GARDEY, Merle le 25/01/2024
Lyana REDON, le Mont le 12/10/2024
Léonce MEY, Tardivier le 24/10/2024
Alvaro LOPEZ, la Plagne le 10/11/2024

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à tous ces bébés.

DÉCÈS



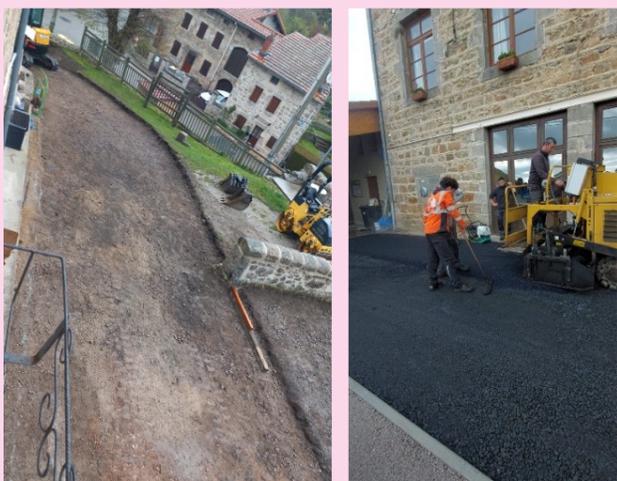
Jacky DEFOUR, Reffiecq le 08/03/2024
Claude PELARDY, La Côte le 15/07/2024
Anna AVRIL, le Mont le 04/10/2024

Sincères condoléances à leur famille.

Réalisations municipales

COUR SALLE JEAN MAREY

La cour, ainsi que la montée ont été reprises et bénéficient dorénavant d'un enrobé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise FLORENT TP pour un montant de 13 169 €. Cet aménagement rend l'accès à la salle Jean Marey plus facile et évite les salissures lors de son utilisation.



BARRIÈRES À NEIGE

125 mètres de barrières à neige ont été achetés pour un montant de 5 401 €. Elles ont bénéficié d'une subvention du Département d'un montant de 2 489 €. L'installation de ce matériel ainsi que son stockage sont plus faciles par une seule personne. D'autre part, cela nous permet, même si la neige plus est rare, de préserver les accès dans tous les villages.

ABRIS BUS

Les enfants de la commune peuvent dorénavant attendre le car à l'abri. 3 abris bus ont été achetés en 2023 puis 3 en 2024 pour un montant global de 12 564 €. Nous avons bénéficié de 2 subventions de Loire Forez d'un montant de 2 500 € par exercice. L'abri bus de Leignecq a été rayonné et a la double casquette d'abri et boîte à livres ! Ces "petites cabanes" sortent des ETS.ROUX, qui ont eu l'idée de construire un matériel facilement déplaçable en fonction des besoins.



ISOLATION COMBLES MAIRIE ET GITES MERLE

Dans le fil des économies de fonctionnement, les combles de la mairie et des gîtes de Merle ont été isolés. Les travaux ont été réalisés par des membres du conseil municipal et de Pascal, notre employé communal. Le montant des fournitures et heures en régie s'est élevé à 3 577 € et a bénéficié d'une subvention du Département de 1 313 €.

EPAREUSE

L'épareuse d'occasion que nous avons achetée l'année dernière a été reprise suite à une panne importante. Une épareuse neuve a été acquise pour un montant de 34 800 € moins la reprise de 10 800 €.



CHENEAUX

Les cheneaux de la salle ERA et des gîtes à Merle ont été changés par Laurent RONDET. Le montant des travaux s'est élevé à 3 273 €. Un grand merci à l'entreprise GALLET pour le prêt et l'installation de l'échafaudage.



OUVERTURES AUBERGE

Notre auberge ayant repris son activité, nous avons dû aménager un peu la partie "grange". Les huisseries et l'escalier ont été changés. Les travaux ont été réalisés par la menuiserie PETIT pour un montant de 12 049 € et ont bénéficié d'une subvention de 6 025 € du Département.

FENÊTRES ET PORTE APPARTEMENT

Les fenêtres et la porte de l'appartement à proximité de la mairie ont été changées. En effet, les fortes variations thermiques notamment la chaleur ont eu raison de ces grandes ouvertures qui n'étaient plus étanches. Le montant des travaux s'est élevé à 9 674 € et ont bénéficié d'une subvention de 5 502 € du Département.



MUR DE SOUTÈNEMENT

L'entreprise LAVAL va reprendre le mur de soutènement rue du Château à Leignecq pour un montant de 8 434 €.

GITE RDC MERLE

L'appartement du rez-de-chaussée a été totalement rénové suite au départ d'une locataire de longue date. Il a tout d'abord été isolé par injection de polystyrène par l'entreprise LOIRE INJECT STYRENE. Les travaux d'électricité et de plâtrerie ont été effectués par les entreprises BERAUD et RONDET. Les sols ont été posés par nos propres soins. Le montant total des travaux s'élève à 12 692 €. Dès la fin de ces travaux, un nouveau bail était signé.



Salle communale

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale se bat pour qu'une nouvelle salle soit construite sur notre commune, en remplacement de la salle ERA à Merle.

En effet, celle-ci est vétuste. Passoire thermique, non adaptée à l'accès aux personnes en situation de handicap, en bord de route, elle a rendu d'immenses services mais il est temps de passer à un équipement plus fonctionnel.

Le choix de l'implantation d'une nouvelle salle comprend des contraintes : autorisation de construction, stationnement et accès, environnement urbain ect...

Le terrain de boules de Merle présente tous les avantages que nous souhaitons : parking à proximité, accès depuis la départementale aisé, orienté plein sud, réseaux présents sur place, terrain déjà en partie clos, aménagé et terrassé, à proximité de l'aire de jeux.

Le site est choisi. L'étude ; plus technique ; pour un projet de salle dimensionnée pour la commune est lancé.



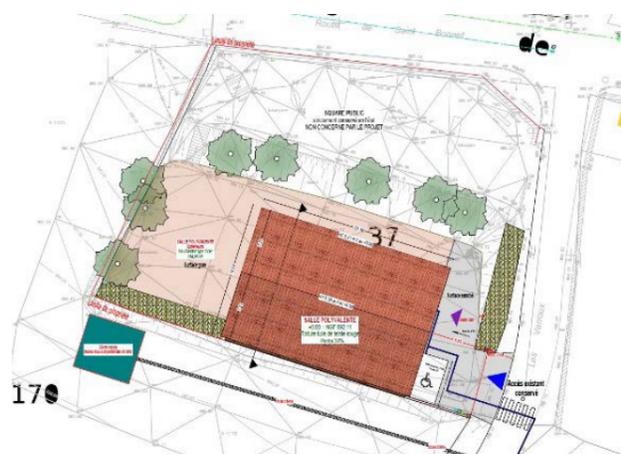
L'architecte chargée de l'élaboration des plans travaille actuellement en collaboration avec un bureau chargé du Contrôle technique et un bureau de Contrôle de sécurité. Le relevé topographique et l'étude de sol ont eu lieu cette année.

Nous avons sollicité les services de LFA pour les passations de marchés, sous l'autorité et le contrôle du Conseil Municipal. Et nous avons appelé nos partenaires habituels pour nous soutenir dans ce projet.

Mais, si le millefeuille administratif et les documents nécessaires à ce projet étaient des isolants, la salle n'aurait pas besoin de chauffage ! Aujourd'hui, nous pouvons annoncer que si le plan de financement est accepté, le permis de construire sera déposé avant Noël.

Le projet porte sur un bâtiment de 10 m par 20 m, pouvant recevoir une centaine de personnes. L'implantation permettra le montage dans le prolongement du bâtiment de barnums. Tout sera adapté avec une chambre froide, une zone de réchauffage pour traiteur, un secteur lavage. Le bar situé près de l'entrée, est dimensionné pour faciliter l'accès et le service.

Nous espérons dévoiler les plans définitifs lors de la cérémonie des vœux et ainsi confirmer le lancement de la construction. Après les déconvenues dues au covid, les aléas administratifs et financiers, nous espérons enfin toucher au but.



Aide à la rénovation de l'habitat

VOUS AIDER À AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Un guichet unique a été mis en place pour toute question relative à l'habitat et au logement.

OPAH-RU, ANAH, primes CEE, prime Rénov, etc. Il vous est parfois difficile de vous retrouver parmi les aides existantes... Que vous soyez propriétaires, bailleurs ou porteurs de

projets, Loire Forez Agglo vous accompagne afin d'éclaircir l'horizon de vos futurs travaux. Face à la diversité des acteurs et des aides liées à l'habitat, nous proposons une entrée unique, en partenariat avec le Département de la Loire.

Pour toutes les aides financières, avec ou sans conditions de ressources, contactez : **04 77 96 56 66 - habitat@loireforez.fr**

Etat d'avancement du PLUI

POURQUOI UN PLUI À 87 COMMUNES ?

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) rend obligatoire un PLU pour toutes les communes, quelle qu'en soit la taille.

Le coût de cette réalisation pour les petites communes est important, et le résultat aurait le même impact pour nous que le PLUI. Donc c'est, pour Merle-Leignec une économie.

On peut, de façon simplifiée, résumer ce qui définit la nouvelle réglementation :

on prend les surfaces construites entre 2011 et 2021, par exemple 100 pour déterminer la période 2021/2031, on les divise par 2. On obtient 50. Puis pour 2031/2041 on divise de

nouveau par 2, ce qui nous laisse 25. Ainsi on a 75 sur 20 ans au lieu des 100 sur 10 ans !

Et sachant que la période 2021-2031 a débuté sans régulation, on peut raisonnablement penser que dans les 6 années restantes avant 2031, peu de permis seront délivrés et les sursis à statuer vont bloquer les nouvelles demandes à l'horizon de l'année 2025. Mais le gouvernement actuel parle de réviser la loi ZAN, donc nous parlons de prévisions. Cependant, nous devons conserver à l'esprit que dans un proche avenir il n'y aura plus de constructions nouvelles autorisées et que seules les constructions existantes pourront être réhabilitées, sans extension.



Compostez facilement !

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), les biodéchets (déchets alimentaires et déchets issus de l'entretien des jardins) n'ont plus leur place dans votre poubelle grise. L'objectif est de réduire considérablement le volume de nos poubelles d'ordures ménagères.



En compostant, j'allège ma poubelle, je diminue les coûts liés à l'enfouissement comme la pollution liée à la collecte. Je bénéficie d'un engrais naturel : le compost ! Pour vous aider dans cette démarche, Loire Forez Agglo met en place des solutions de tri adaptées en priorisant le déploiement du compostage de proximité.

VOUS HABITEZ UN LOGEMENT AVEC UN JARDIN ?

Si vous disposez d'un espace extérieur, vous pouvez composter chez vous. Pour cela, nous vous proposons du matériel subventionné :

- un composteur de 400 L et un petit seau offert dédié au stockage des déchets alimentaires au tarif de : 25 € ;
- un composteur de 400 L, un petit seau offert et un brass'compost (outil permettant de brasser le compost et de favoriser l'apport d'oxygène) : 35 €.

VOUS HABITEZ EN CENTRE-BOURG OU EN LOGEMENT COLLECTIF ET VOUS NE POSSÉDEZ PAS DE JARDIN ?

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur individuel chez vous, nous mettons à disposition des sites de compostage partagés (en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire).

Retrouvez les dates de distribution sur :

loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/

Plus d'informations :

compostage@loireforez.fr



Eclairage public

Le plan de sobriété lancé en 2023 par la réduction d'une heure de l'éclairage public nocturne a permis de substantielles économies. Faire face à l'envolée des prix de l'énergie et limiter l'impact climatique, tout en maintenant la qualité des services rendus aux habitants était notre objectif. Ces premiers efforts n'ont donc pas été vains.

Cette année, un investissement supplémentaire a été réalisé sur les 2 bourgs et les hameaux.

Des anciens candélabres et lanternes ont été partiellement ou totalement changés et 93 ampoules sodium ont été remplacées par des ampoules LED.

Ces mesures prises permettent de réduire coût et consommation de manière significative.

Le tableau estimatif ci-dessous reprend les principaux éléments de ces réalisations.



A noter que le financement de ces travaux n'impacte pas directement le budget général de la commune. Il est pris sur l'enveloppe : voirie – éclairage public dont nous disposons à Loire Forez, déduction faite des subventions.

Compte tenu de ce bilan positif, la possibilité de rajouter une demi-heure d'éclairage public nocturne sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

MERLE LEIGNEC	Actuellement	Après travaux	Evolution	
Nombre de points lumineux	93	93	passage de Sodium à Led	
Puissance installée (kVA)	9,65	4,13	-57,22%	
Consommation annuelle (en kWh) avec extinction	16 689	7 037	-57,83%	
Impact Carbone (Tonnes CO2)	1,50	0,63	-57,83%	
Facture de fonctionnement (maintenance + énergie)	7 658,78 €	3 807,71 €	-3 851,07 €	-50,28%
Coût estimatif des travaux	57 397 € (enveloppe voirie EP : 38 147€ + enveloppe communautaire sobriété énergétique 19 250 €)	Retour sur investissement	14,9	
Commentaires	Amortissement sur 14,9 ans avec un coût d'énergie constant ce qui est peu probable donc amortissement plus rapide.			
	Attention : L'amortissement intègre la mise en conformité du réseau (3,2km) des armoires électriques et le changement des crosses des lanternes bien qu'ils n'impactent pas le bilan énergétique			

La gestion des cimetières

La gestion des cimetières dans une commune est une responsabilité essentielle, encadrée par des normes légales et soumise à des contraintes opérationnelles et budgétaires.

La Commune a entrepris de moderniser la gestion de ses cimetières par l'acquisition d'un logiciel en 2024. Jusque-là seuls les documents papier parfois centenaires devaient être consultés et manipulés. Le plan était également obsolète. Les objectifs de ce nouvel outil sont les suivants :

- Disposer d'un plan toujours à jour et dynamique
- Avoir une vision immédiate des concessions disponibles, et apporter une réponse immédiate lors des demandes d'inhumation
- Avoir un historique et toutes les caractéristiques des concessions
- Suivre l'échéance des concessions
- Pérenniser les documents relatifs aux concessions en les numérisant

De plus, la commune a procédé à une remise en état des cimetières.

PHASE 1

Reprise et nettoyage des champs communs ainsi que des parcelles dont la procédure d'abandon avait été actée il y a quelques années.

La Commune disposait d'un tel emplacement dans chacun de ses cimetières. Les concessions accordées étant échues elles ont été reprises et les champs communs remis en état. Celui de Leignecq a été supprimé ; ses dimensions n'étaient pas réglementaires et son emplacement gênait l'accès aux concessions situées derrière.

PHASE 2

Reprise des concessions à l'état d'abandon. Il a été constaté qu'un certain nombre de concessions n'étaient plus entretenues. Pour certaines elles sont même assez délabrées. Afin de garantir une impression générale de bon état et permettre la cession des concessions à de nouvelles personnes, une procédure de reprise sera lancée avant la fin de l'année.



FOCUS SUR LA REGLEMENTATION

Qu'est que l'état d'abandon ?

L'état d'abandon se caractérise par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et la décence du cimetière. Le fleurissement à lui seul ne suffit pas pour ne pas engager la procédure de reprise. Le maire peut prescrire la réparation ou la démolition des "édifices quelconques" menaçant ruine qui pourraient compromettre la sécurité publique.

Monuments et constructions :

Le concessionnaire peut construire sur le terrain concédé des caveaux, monuments, tombeaux sous réserve d'avoir transmis une autorisation de travaux en mairie. Seul le concessionnaire ou l'ensemble des ayants droits s'il est décédé, peut opérer des modifications.

Règlementation sur les haies

La réglementation concernant les plantations en limite de propriété vise à éviter les conflits entre voisins et à protéger les droits de chacun en matière de jouissance de leur terrain.

Voici les principales règles à retenir :

1. DISTANCE PAR RAPPORT À LA LIMITE DE PROPRIÉTÉ :

Arbres et arbustes de plus de 2 mètres de hauteur : Ils doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la limite séparative avec la propriété voisine.

Arbres et arbustes de moins de 2 mètres de hauteur : Ils peuvent être plantés à une distance minimale de 50 centimètres de la limite de propriété.

Haie ou clôture végétale : Elle doit aussi respecter ces distances selon la hauteur prévue.

2. DROITS DES VOISINS :

Si une plantation ne respecte pas les distances légales, le voisin est en droit d'exiger

son arrachage ou sa taille. Le voisin a également le droit de couper les branches d'un arbre qui dépassent sur sa propriété, mais seulement jusqu'à la limite de son terrain. Toutefois, il ne peut pas couper les racines ou les branches situées sur la propriété du voisin sans autorisation préalable.

3. PRESCRIPTION ACQUISITIVE :

Si une plantation ne respecte pas la réglementation mais a été maintenue pendant plus de 30 ans sans contestation, il n'est plus possible d'exiger son arrachage ou sa mise en conformité (c'est une prescription).

EN RÉSUMÉ :

Plantation de plus de 2 m de hauteur : à 2 m minimum de la limite.

Plantation de moins de 2 m de hauteur : à 50 cm minimum.

Le voisin a le droit de demander le respect de ces règles, sauf si une prescription trentenaire s'applique.



CCAS

Une année encore remplie de jolis moments festifs pour l'équipe du CCAS. Nous sommes contents de nous retrouver pour faire vivre les actions traditionnelles et imaginer de futurs projets. Nous remercions les deux comités des fêtes qui chaque année, nous font un don.

Du côté animation nous avons la traditionnelle soirée «saucisses d'herbes» qui a remporté un franc succès. Pas moins de 260 kg de saucisses vendus et 127 repas servis.



La fin d'année rime avec convivialité. C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que nos aînés se retrouvent le temps d'une journée. L'animateur Eric Serano, n'hésite pas à faire pousser la chansonnette à nos anciens bien volontaires. Certains y vont même de leurs petites anecdotes ou blagues, tout cela au rythme de l'accordéon pour le plus grand plaisir des danseurs. Le repas préparé par le Béfranc a su régaler nos papilles.



En janvier carton plein pour le concours de coinche, 80 joueurs étaient présents. Nous tenons une fois de plus à remercier les commerçants et artisans qui nous ont offert de jolis lots. Cela attire toujours de nouveaux joueurs de tout âge. Pas d'inquiétude les plus jeunes sont là pour assurer la relève.



Nous avons accueilli les 2 bébés nés sur la commune avec leurs parents. Les familles se sont vues remettre un chèque cadeau de 50 € à Néobulle pour chérir leur petit bout.



Délia et Charlie entourés de leur famille et de Mr le Maire

Côté nouveauté cette année, nous avons organisé le Samedi 9 Mars une journée pour l'ouverture de la pêche. En parallèle, un après-midi carnaval avec les fougas devait se tenir pour les enfants. Le mauvais temps ne nous a pas permis de profiter pleinement de cette journée. Quelques courageux ont tout de même bravé le froid pour venir déguster la tripe.

Nous ne nous démotivons pas et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour vivre pleinement cette journée.



L'équipe du CCAS a voté une subvention de 500€ pour la maison partagée d'Apinac. En effet, nous voulions valider notre soutien à ce projet de proximité. Une opportunité peut être pour les séniors de notre commune un jour de rejoindre cette structure.

Le club de foot de l'ASSHML



ASSOCIATION SPORTIVE
ST HILAIRE - MERLE-LEIGNEC

Le club de foot de St HILAIRE a été créé en 1965 sous l'appellation de Association Sportive St HILAIRE CUSSON LA VALMITTE.

En 2003, afin de réhabiliter son complexe sur le site de l'AMBULANT et devant l'importance des frais à engager, nos villages de

St HILAIRE et de MERLE-LEIGNEC se sont associés par le biais de l'intercommunalité pour mener à bien ce projet.

Déjà à l'époque de nombreux joueurs et dirigeants résidaient sur notre commune et nos deux villages entretenaient de très bonnes relations.

Ainsi le club de foot est devenu l'Association Sportive St HILAIRE MERLE-LEIGNEC. A ce jour elle compte un effectif de 75 licenciés répartis en une équipe féminine, une équipe sénior, et une équipe de plus de 40 ans.

Bien soutenue par nos deux communes, elle mène à bien, avec l'implication de ses bénévoles, ses projets que ce soit l'extension du bâtiment, l'implantation de

l'arrosage intégré, l'entretien du complexe, la taille des haies, la tonte des pelouses, l'amélioration des vestiaires et abri-préau...

Trois tournois sont aussi organisés chaque année avec repas ouvert à l'ensemble de la population.

Notre club restant un des seuls clubs de la région à réaliser ces manifestations, il résiste aussi aux ententes et chaque week-end défend les couleurs de nos communes.

Chaque année, fin février nous confectionnons et vendons des saucisses d'herbe et cette année 354kg ont trouvé preneurs.

2025 marquera les 60 ans de notre association et nous comptons sur votre présence lors de cet anniversaire.

Une fête sera organisée sur notre stade courant juin 2025 et ce sera l'occasion de tous se retrouver anciens joueurs et dirigeants, effectif actuel et population de nos villages.

Vous pouvez visiter notre site internet en tapant : asshml-foot.e-monsite.com

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR REJOINDRE NOTRE ASSOCIATION EN TANT QUE JOUEUR-JOUEUSE OU DIRIGEANT, VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE AU 06 01 96 54 76.



FNACA

Saint Hilaire-Merle-Leignec

Tout d'abord, le comité a perdu l'un des siens : Jean POCHELON, 1933, qui était en résidence à Usson. C'était le frère de Lucien. Ses gros problèmes de surdit  ont emp ch  de participer   la plupart de nos rencontres au cours de ces derni res ann es.

Lucien, avec son  pouse Huguette, qui ont  t  tr s proches de Jean tout au long de ses ann es de vie, ne m nagent pas aussi leurs efforts dans la vie de l'association.

Le comit  est encore compos  de 14 anciens combattants, 7 veuves tr s pr sentes depuis des d cennies, 3 sympathisants et 36 membres en comptant les conjoints toujours pr sents dans nos rencontres.

Notre saison calendaire partant de septembre   septembre a vu plusieurs faits marquants.

L'assemblée g n rale se d roulant toujours d but novembre, a ent rin  l'entr e de nos sympathisants Michel ROLLY, No l CIVARD et leurs  pouses. Depuis quelques ann es d j , Jean Claude et Monique VACHET ont int gr  le groupe

La reprise du concours de coinche du 1er dimanche de d cembre. 44 doublettes et une centaine de repas le soir ont fait revivre dignement cette activit  gr ce, en particulier,   l'intendance assur e par nos aides.

Le dimanche 17 mars 2024, jour de comm moration du 19 mars 1962, a  t  marqu  par le 30 me anniversaire de la cr ation du comit  et la passation « officielle » des drapeaux. Cette c r monie de comm moration faite conjointement   Leignecq et St Hilaire

a  t  relev e par la participation de la musique de St Pal- Craponne, par les drapeaux de plusieurs comit s environnants, par un d p t commun de gerbes municipalit  et FNACA.

COMM MORATIONS ET DEVOIR DE M MOIRE



Comme toutes les ann es, la FNACA est partie prenante aux comm morations officielles, du 19 mars 1962   St Hilaire et Leignecq, du 8 mai   St Hilaire et Merle, du 11 novembre   St Hilaire, Merle et Leignecq, et sur la tombe du soldat inconnu   St Hilaire. Les drapeaux et une d l gation sont pr sents depuis plusieurs ann es   la comm moration des combats d'Estivareilles le 1er dimanche de septembre de chaque ann e.

Depuis l'origine du comit , les anciens combattants de Merle-Leignec sont dans ce comit . En 2012, sur proposition faite au Pr sident de l' poque Jean GIRAUD, nous avons voulu que le bureau protocolaire de l' poque devienne un bureau int grant des forces actives d'id es et d'aides. C'est ainsi que plusieurs anciens combattants de Leignecq et Merle sont devenus des acteurs importants dans le fonctionnement de l'association.

Observons qu'elle est toujours tr s vivante tant dans son r le de devoir de m moire que du lien tr s actif, d sormais sur nos 3 villages et avec les autres comit s environnants.

Un hommage aux porte-drapeaux : Il a  t  voulu pour souligner l'importance de marquer l'esprit d'engagement de nos volontaires pour assurer la rel ve de la pr sence des drapeaux aux manifestations et esp rer une continuit  dans les prochaines ann es.



Alors que beaucoup d'associations d'anciens combattants peinent   avoir des porte-drapeaux, nous avons la richesse d'avoir pu renouveler les titulaires, que nous devons tous remercier vivement.

Lucien POCHELON assure depuis une bonne dizaine d'ann es, celui de la guerre d'Alg rie. Il a re u le dipl me d'honneur national de la Fnaca sur son

village de Merle par Madame l'Adjointe lors de la comm moration. Il a pris successivement la suite de Henri BARBIER et Michel ASTIER Marie Claude LEVET a remis celui de 39/45   Michel ROLLY, Jean Marc GRANGEON a remis celui de 14/18   No l CIVARD, Marc BEYSSAC



assure la pr sence du drapeau de l'arm e secr te et marque ainsi le souvenir des combats d'Estivareilles et du commandant MAREY inhum  au cimeti re de St Hilaire.



Notre voyage 2024 au volcan Lemptegy et la grotte de Volvic le vendredi 7 juin 56 participants, dont beaucoup d'entre eux nous sont fid les depuis des ann es, et depuis 2022, quelques anciens combattants et veuves d'Apinac, Usson, St Bonnet.

Ambiance chaleureuse, caf -croissants, visites appr ci es, b mol pour le repas de midi mais m chon et ambiance du soir toujours appr ci s !



La chasse de Merle

La société de chasse de Merle est actuellement composée de 16 sociétaires. Cette année nous accueillons un nouvel adhérent et regrettons trois départs pour convenance personnelle.

UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ ÉLU LORS DE NOTRE DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Président : Yves BOURGIN
Vice-président : Marc BIRON
Secrétaire : Philippe BEAUPOIL
Trésorier : Alexandre FAURE
Membres : Damien PEINTURIER / Rayan PEREZ BAIKECHE / Gilles LEVET



Lors de la saison 2023/2024 nous avons prélevé 13 chevreuils, 6 sangliers et 4 lièvres. Le plan de prélèvement triennal des chevreuils nous impose de prélever 50 % de jeunes. Cela oblige les chasseurs à avoir une attention particulière au regard des animaux qui se présentent et de s'assurer d'identifier correctement l'animal avant tout tir.

La bonne gestion de la faune en dépend. Nous avons pu constater, cette année, une présence de sangliers sur notre territoire. Dès le 15 Août des battues ont été organisées avec l'aide de nos collègues et amis chasseurs de Leignecq.

La sécurité est un élément majeur dans notre société, nous œuvrons dans ce sens. Cela passe par la sécurisation et l'identification des postes de tirs, la pose de panneaux sur les routes et les chemins pour signaler les zones de battues. La visibilité du chasseur est réalisée par le port systématique d'un gilet fluo. Enfin les consignes de sécurité sont rappelées à l'ensemble des participants avant tout début de battue.

La convivialité et la camaraderie sont des points importants de notre petite équipe. Pour conclure, les chasseurs apportent leur participation lors des actions communales telles que le nettoyage des routes et sentiers, réouverture de chemins, ...



La chasse de Leignecq

Une année de chasse supplémentaire où globalement le gibier a été au rendez-vous avec notamment une population de sanglier un peu plus importante que les autres années. L'intersaison a été marquée par, notre repas sanglier avec nos amis chasseurs de Merle, la traditionnelle journée débroussaillage des chemins. Christian, Bernard, Alain et Guy ont passé plusieurs jours à remettre en état notre cabane de chasse (isolation, peinture électricité...)



La nouvelle législation sur la sécurité à la chasse nous a également obligé à matérialiser les zones de tirs par des numéros, plus de 200 postes ont déjà été référencés. Nous accueillons pour la nouvelle saison 4 nouveaux chasseurs, preuve que notre territoire et l'ambiance existante y sont attractives. Les jours de chasses sont les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés. La chasse du sanglier a débuté le 15 Août, l'ouverture de la chasse du chevreuil est le 8 Septembre et l'ouverture du lièvre le 22 Septembre. La chasse du chevreuil, sanglier et renard se terminera fin février.

Comme on peut le voir sur cette photo, outre son intérêt cynégétique, la chasse a une action fédératrice au sein de nos campagnes qui permet de réunir différentes générations autour de la même passion.

Le club des 3 clochers

C'est toujours dans la bonne humeur que nous nous retrouvons tous les 15 jours à la salle Jean Marey pour passer d'agréables moments.

Régulièrement des mordus de la coinche ou de jeux divers se retrouvent.

C'est un bon moment d'échanges autour d'un café, tisane ou thé et sans oublier les petits gâteaux.

Nous fêtons le beaujolais nouveau, Noël, la nouvelle année, la cochonaille, l'occasion de faire un petit mâchon. Venez nous rejoindre.

Nous sommes une quinzaine.

**VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE
EN NOUS CONTACTANT :
JACQUELINE BARJON, DIT JACOTTE
AU 06 42 54 89 34**



Comité des fêtes de Merle

Au comité comme ailleurs, on dit souvent après l'effort le réconfort... mais chez nous on commence d'abord par le réconfort !!!

C'est en février que ça commence, le seul jour où les routes sont enneigées, direction Aurec sur Loire et le restaurant les Cèdres Bleus pour une bonne partie de table. De quoi rassembler petits et grands pour une belle journée de convivialité et de gastronomie.

On continue de passer du bon temps du côté de l'Allier pour notre traditionnel voyage dans le village de Noyant d'Allier. Les beaux jours du mois de mai étant propices à la découverte, vélo rail, musée de la mine, Pagode bouddhiste sont au programme. Le midi, on laisse de côté les saucisses d'herbe et autres plats régionaux pour déguster des plats Vietnamiens. Une cuisine maison raffinée que tout le monde a appréciée... si bien que certains en ont rempli de pleins paniers dans la petite boutique de quartier.

Maintenant, place à l'effort. Le week-end des 10 et 11 août approche et on s'active dans les coulisses pour ne rien oublier... réservation du matériel, commandes diverses et variées... l'équipe est bien rodée.

Puis c'est quatre jours de travail intense qui vont s'enchaîner. Début des hostilités le vendredi avec l'installation des chapiteaux, tables et buvette pour les uns, confection des saucisses pour les autres. Tout le monde y trouve sa place. La journée se termine par la dégustation.

Le samedi c'est au tour des enfants de rentrer en scène. Tous dans le char décoré et sonorisé pour l'attendue vente de brioches. Une matinée bien remplie qui déborde même sur le début d'après-midi. Pas le temps de souffler, en route pour les jeux inter-villages



installés par le comité de Leignecq, qui malheureusement ne connaissent pas le succès espéré. Il faut aussi penser à la préparation du repas du soir. Les spécialistes de la truffade se coordonnent pour que tout soit prêt en temps et en heure, les musiciens de Gipsy Events se mettent en place... voilà de quoi passer une belle soirée dans notre petit village du Haut Forez.

Après une courte nuit... et oui il y en a qui ne savent pas rentrer !!! place à la journée du dimanche. Cette année, une petite nouveauté... pas un nuage ni une goutte de pluie n'est annoncée. Un petit apéritif partagé et les premiers boulistes pointent le bout de leur nez. Les parties s'enchaînent dans la bonne humeur et une bonne odeur commence à embaumer les rues de notre bourgade... Toutes les chaudières sont opérationnelles, choux, patates, lard, saucisses... voilà de quoi faire saliver les nombreux visiteurs. Et pour animer la soirée, les musiciens du groupe Forte Banda ont accordé leurs instruments pour reprendre de nombreux airs festifs.



Une nouvelle édition couronnée de succès se termine, place au rangement et au repos bien mérité en attendant de nouvelles aventures.

Comité des fêtes de Leignecq

26 juillet, 17 heures tout est en place. Depuis 8 jours c'est l'effervescence, les membres du comité sont en pleine activité. Cette année est particulière puisque nous rajoutons une soirée au week-end de notre fête. En effet l'entreprise Roux fête ses 30 ans.

Christophe Roux nous a sollicité pour organiser le repas du soir pour cette soirée. Notre petit comité s'est senti soudain poussé des ailes et comment refuser à Christophe qui est toujours aux côtés des associations. Et comme l'a dit R. Avril dans son discours Merle-Leignecq c'est là où est l'entreprise ROUX. En effet ce fleuron international fait l'honneur de toute la commune.

Alors lorsque nous nous sommes rencontrés avec Baptiste et Christophe c'était un peu se lancer dans l'inconnu. Puis les semaines passantes, les prévisions du nombre de repas augmentaient jusqu'à atteindre presque 600 le soir venu. L'ambiance de la journée nous a portée ainsi que le soleil. L'aligot fut apprécié avec les saucisses faites maison.

Mais le week-end n'était pas fini. Samedi matin rangement à l'entreprise Roux et installation pour la fête à Leignecq.

Cette année quelques changements apportaient un peu plus de place et les danseurs étaient à l'abri dans la salle Jean Marey. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain les 26 et 27 juillet 2025.

Samedi après-midi les rencontres inter-clocher faisaient la joie des petits et des grands. Le soir malgré l'orage c'était donc barbecue avec pour l'ambiance la banda le GIF qui est même montée donner l'aubade à l'auberge accompagnée par les enfants et les lampions. S'en suivait la soirée dansante.

Dimanche matin après un bon nettoyage du site, l'apéritif de midi était servi. Le concours de boule avec 24 doublettes primées était organisé, et le soir la fameuse soupe aux choux pour 380 personnes préparée par Jean Pierre était toujours autant appréciée. La soirée était animée par l'orchestre Noël Michel.



30 ans entreprise Roux

Les habitants de la commune connaissent, à l'entrée de Leignecq l'entreprise de C. Roux, et beaucoup connaissent son histoire.

Le 26 juillet, elle fêtait ses 30 années au cours desquels Christophe et Anne-Marie ont fait prospérer la scierie installée sur le site depuis 1981.

En reprenant les rênes en 1994, une nouvelle orientation fut prise, axée vers le développement des loisirs de plein air. La recherche et l'innovation, la qualité et le service sont les maîtres mots qui ont permis d'obtenir une reconnaissance nationale aux établissements Roux.



La journée anniversaire s'est déroulée sous un soleil radieux. La matinée, réservée aux professionnels, fut le moment de remercier les partenaires qui travaillent main dans la main pour une efficacité rassurante pour les clients.

À midi, l'arrivée de Monsieur le sous-préfet marque l'intérêt des autorités pour le dynamisme de l'entreprise. Parmi des élus, on comptait des représentants de chaque strate institutionnelle : Région, Département, Agglomération, mais aussi Madame la députée Sylvie Bonnet et Monsieur le sénateur Hervé Reynaud.

La signature du premier partenariat Département/Entreprise pour le reboisement, témoigne l'engagement pris pour le développement durable et la pérennisation de nos forêts.



Passé ce moment officiel, la famille du chef d'entreprise s'est réunie pour dévoiler le nouveau nom du site: "Site des Monts du Forez, par Marie-France et Daniel Roux", en hommage aux parents de Christophe. Moment d'émotion, ou trois générations étaient réunies autour de Marie-France.

L'après-midi a vu l'arrivée du public et le début des festivités joyeuses et conviviales. La fête a continué en soirée et plus encore, autour de l'aligot préparé par le comité des fêtes.

Nous retenons de cette "longue" journée : l'accueil et l'esprit de famille inspiré par la famille de Christophe et Anne-Marie.

La volonté d'innovation permanente n'empêche pas la proximité et ce n'est pas Baptiste, qui peu à peu s'installe pour prendre la relève, qui dira le contraire.



La Poix a coulé à Leignecq

Depuis sa restauration par des bénévoles passionnés en 1984 le four à poix de Leignecq n'avait été allumé que 5 fois, la dernière fois en 2012 avec plus ou moins de succès concernant la coulée de Poix.

L'équipe du comité des fêtes de Leignecq, entourée de quelques autres passionnés de patrimoine a décidé de se relancer dans l'aventure. Les écrits et la parole de quelques anciens nous ont aidés à comprendre le fonctionnement de ce four à poix.

Il nous a fallu trouver du bois (les rächeux), le préparer, nettoyer le four, le remplir selon la méthode ancestrale puis l'allumer. Tout cela a été fait sur plusieurs jours. Il a fallu surveiller pendant 4 jours et 4 nuits la combustion du bois dans le four pour voir couler cette fameuse poix.



Nous avons accueilli environ 150 personnes curieuses qui ont bénéficié des commentaires de Lulu et Michel pour les différentes étapes, avec ensuite un petit passage par la buvette.

L'expérience est à renouveler sans tarder, en souvenir de nos anciens, et profiter de nos erreurs pour nous améliorer. Continuons à sauvegarder le patrimoine local qui est exceptionnel.



Elle avait perdu la tête

Peu d'habitants d'Éclune Haute se rappellent de la tête originale de leur croix. Un malencontreux coup de pelle mécanique lors de l'adduction d'eau dans les années 50 avait eu raison de sa tête. Les morceaux avaient été dispersés, tout juste si un morceau de fût avait été repéré sur un mur tout proche.

L'indifférence générale dura plus de soixante-dix ans et on s'était habitué finalement à passer devant cette croix décapitée.

C'était sans compter sur Lulu et Fred, qui se sont donnés comme objectif de remettre une tête à cette croix. Construction du moule, recherche de la bonne teinte du matériau, coulage, martelage, taillage, essais d'ajustements. Les premiers tests furent tenus secrets, mais quand l'emboitage, la teinte, la

forme ont été parfaits, une date officielle de la pose de la tête sur son fût a été fixée.

C'est ainsi qu'un beau jour d'avril 2024, en présence des habitants du hameau, du maire et d'une partie du conseil municipal et de la presse régionale, Lulu et Fred ont positionné la nouvelle tête sur le fût.

Moment solennel, émouvant, et plein d'optimisme : on peut perdre la tête pendant très longtemps et la retrouver grâce à deux courageux passionnés...

Les médailles pleuvent aussi à Merle-Leignec

On avait pris l'habitude d'une pluie de médailles sur nos champions et championnes lors des jeux olympiques de Paris. On était épatés, admiratifs et fiers, mais c'était à Paris... c'est loin Paris.

Et puis, chez nous, on apprit un peu par hasard, la tenue du comice de Jullianges le 18 août. Deux de nos agriculteurs, les fermes Fonton et Marey se préparaient pour y concourir.

Le jour « J » arriva et nos belles montbéliardes apprêtées et préparées comme des jolies filles furent présentées au public, venu nombreux. Des juges, experts et sans état d'âme, concentrés sur l'évaluation des sujets présentés ont rendu leurs verdicts. Résultat : La belle « Sublime » de Cubelle et la non moins belle « Rebelle » d'Éclune

obtinrent respectivement l'or et l'argent dans deux catégories différentes ! Belle reconnaissance de la profession sur la qualité de l'élevage dans notre commune, de la compétence de nos agriculteurs, et bien sûr de leur travail.



Rebelle, Maxence Fonton, Faustine Fonton et la médaille d'argent.

De gauche à droite : Fred, Lulu...mission accomplie. Bravo les gars.

Sublime, Bernard Marey, Clément Chouvelon et la médaille d'or.



Les portes de puits



**POSE DE PORTES
MÉDIÉVALES
POUR LA MISE
EN VALEUR ET LA
SÉCURISATION
DE NOS PUIITS
ALAIN LACHAT
- ROGER JULIAN
- CHRISTIAN
BAUGROS - RENÉ
NOAILLY**



La boulangerie est ouverte à Reffiecq...

La remise en service du four à pain de Reffiecq a permis de découvrir ou de redécouvrir l'un des petits patrimoines du hameau et cela a été l'occasion de partager une tradition ancestrale.

Autour de ce four à pain, les habitants de Reffiecq et de l'Ebisaille se sont réunis au mois d'août pour une fête entre voisins.

Une ambiance chaleureuse et conviviale a régné toute la journée autour d'un repas principalement composé de délicieuses pommes de terre accompagnées d'un bon pain, le tout cuit dans ce four remis en service pour l'occasion.

C'est dans un esprit festif que l'après-midi s'est poursuivie avec une partie de pétanque. La soirée s'est terminée par la dégustation de pizzas copieusement garnies, également cuites dans le four à pain.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée (organisateurs et participants).

Evelène LACHAT



Inauguration des sentiers du petit patrimoine

Parmi les projets de la nouvelle équipe municipale en 2020, il y avait en bonne place la mise en valeur de notre petit patrimoine et la création de sentiers de randonnée permettant sa mise en valeur. Après 4 ans de travail, il n'y avait plus qu'à couper le ruban symbolique.

C'était donc le 1er mai dernier, et malgré un temps à ne pas mettre un randonneur dehors, que 144 courageux ont bravé la grisaille pour inaugurer comme il se doit ces sentiers.



Le ruban, les discours, les applaudissements et le vin d'honneur...

Lors de cette journée inaugurale, on notait la présence de nombreux officiels de la Région, du Département et de l'Agglomération venus, non seulement pour témoigner de leur intérêt, mais aussi pour tester en réel les circuits.

Les prises de paroles furent nombreuses, René Avril maire, Sylvie Bonnet député, Éric Lardon vice-président du Département, saluèrent le travail réalisé et l'intérêt des circuits proposés.

On notait aussi la présence d'Alain Laurendon ancien conseiller départemental et du président de L'ADTHF, Paul Dubesset (Association pour le Développement du Tourisme en Haut Forez).

Une belle journée donc, et un beau succès populaire malgré une météo contraire.



Quand un tag sur notre balisage nous rend fiers...



Quand du vandalisme gratuit sur notre fléchage nous désole...

Témoignage de notre famille ukrainienne

QUELLE ÉTAIT VOTRE VIE EN UKRAINE AVANT LA GUERRE ?

Notre vie était merveilleuse. Nous habitons Soumy dans un immeuble. Vahagn était chef cuisinier et Vita était spécialiste de contrôle de l'usage illégal du gaz.

La famille de Vahagn vit en Arménie et la maman de Vita est restée en Ukraine.



EN FRANCE DEPUIS 2 ANS ½, COMMENT VOUS ÊTES VOUS ADAPTÉS À LA VIE FRANÇAISE ?

Nous sommes arrivés en France comme des oiseaux sans ailes. La commune de Merle-Leignec dans laquelle nous avons été amenés, est devenue notre nid. Des gens nous ont entourés de leur amour et de leurs soins. Ils nous ont donné une chance que tout ne soit pas perdu. La vie continue.

Leur chaleur, leurs rires et leur souci pour nous nous ont rendus plus forts. Chaque jour nous renaissions et nous réapprenons à vivre.

QU'EST CE QUI VOUS A SURPRIS DE LA VIE EN FRANCE ?

Les français nous ont surpris par leur générosité et leur réactivité. Pas une seconde ils ne nous ont laissés nous sentir étrangers ici. On aime que les français vivent leur vie à merveille. Ils ne sont pas pressés, profitent de chaque seconde. En France, on aime le fromage.

Selon nous, il n'y a pas d'équivalents pâtisseries au monde qu'en France. On apprécie également les saucisses d'herbes, la raclette, la charcuterie et le saucisson !

COMMENT LES ENFANTS SE SONT ILS HABITUÉS À LEUR ÉCOLE À ST BONNET ?

L'école a accueilli les enfants très chaleureusement. Ils ont maintenant un bon niveau en français et ont des difficultés comme chaque enfant peut en avoir. De plus, Vlada et Daniel continuent d'avoir des cours par correspondance en Ukraine. Le niveau scolaire est le même.

Y A-T-IL DES ACTIVITÉS QUE VOUS APPRÉCIEZ ?

Nous avons découvert les défilés, les chars fleuris, les excursions que nous ne connaissions pas en Ukraine. Notre principal loisir était la natation. Vahagn fait beaucoup de peinture en France et s'inspire beaucoup de la nature. Il avait peu de temps pour peindre en Ukraine.

COMMENT VONT VOS PROCHES EN UKRAINE ?

Nous manquons beaucoup à maman et réciproquement. Toutefois elle ne veut pas venir en France et préfère rester en Ukraine. Il y a la guerre à la maison et des gens meurent tous les jours.

Nous tenons à remercier en particulier la famille Pelardy et Dupuy de nous avoir accueillis et fourni un logement et un travail. Nous remercions également chaleureusement les personnes impliquées dans l'achat de la voiture sans permis. Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont soutenus à notre arrivée et encore aujourd'hui.

Nous garderons un très bon souvenir de Paris que nous avons pu découvrir grâce à la gentillesse de René et Nadine Avril.

Et au milieu coule une rivière

Notre belle commune est traversée par une rivière : l'Andrable (sens étymologique : les Terres plates).

Elle prend sa source dans le Puy de Dôme sur la commune de Saint Clément de Valorgue, perchée à une altitude de 1185 mètres.

La qualité de l'eau est bonne, c'est d'ailleurs une rivière poissonneuse où les pêcheurs peuvent taquiner la truite fario essentiellement.

C'est un affluent de l'Anse qui elle-même se déverse dans la Loire.

Pour devenir une belle rivière, l'Andrable est alimentée par dix affluents.



Un jour de crue à la Plagne

Elle s'écoule sur une longueur de 34 Km, elle traverse douze communes dont la nôtre, lorsqu'il pleut beaucoup elle a une forte tendance aux crues dont surtout une en 2008 qui a emporté de nombreux arbres.

Elle alterne entre des zones calmes et plus tumultueuses en aval.

A partir de Cacharat il existe une belle randonnée des gorges de l'Andrable qui débute à Saint-Pal-de-Chalancon et se termine à Bas-en-Basset à la confluence avec l'Ance.

On peut aussi se baigner vers le moulin de la Garine sur la commune d'Apinac où se trouvent des bassines très agréables.



Rivière paisible à Valladier



Les souvenirs de Paulette



Cette année nous avons décidé de vous parler de Paulette.

Paulette Foucherand est une figure bien connue de notre commune et pour cause, elle est une ancienne secrétaire de mairie de la commune. Elle nous confie aujourd'hui quelques souvenirs, nostalgique et quelque peu émue, de son époque auprès de M. Jean Marey, Maire de la commune.

Mme Foucherand est entrée à la mairie en 1964 et a passé 38 années en qualité de secrétaire de mairie, elle se souvient que les premières années la mairie était située dans une pièce du bâtiment de l'école de Leignecq. A cette époque l'eau courante n'était pas encore installée il fallait donc se ravitailler en eau dans le puits qui se trouvait vers l'église ou tout autres puits publics.

Les parents de Mme Foucherand tenaient un café à Leignecq. Au début les bourgs de Merle et de Leignecq ne détenaient que 2 cabines téléphoniques pour l'ensemble des habitants, Celles-ci étant gérées par les parents de Paulette. Ensuite il y a eu l'installation par la commune de postes d'abonnements téléphoniques dans les hameaux les plus éloignés de Leignecq : Eclune, Cubelle, Le Cros puis dans les hameaux de Merle : Les Verroux, Tardivier, le Mont... Tous les hameaux n'étaient pas équipés. Ces téléphones étaient sous la responsabilité d'un habitant par village et en cas de besoin, les autres habitants

se rendaient chez le titulaire afin de téléphoner. Une époque qui semble bien lointaine à l'air du numérique !

Paulette se souvient d'un fait qui a marqué sa carrière. En 1970 / 1971 ont commencé les travaux d'assainissement pour les bourgs de Leignecq et de Merle, l'eau courante arrive à Merle-Leignecq mais c'est aussi une année qui sera marquée pour Paulette par le décès de son papa.

Elle nous raconte également que par la suite une équipe de chasseurs a eu pour initiative la création et l'aménagement de notre beau plan d'eau. La commune a racheté des terrains qui étaient très marécageux, se souvient-elle, et souvent inondés, situés en bordure du Bezan. C'est ainsi qu'est né le projet du plan d'eau de Leignecq, le camping fût réalisé dans la continuité.

Mais ses souvenirs ne s'arrêtent pas là, Paulette nous confie également que durant sa carrière elle a aussi pu voir la création de la salle communale qui fût inaugurée à la place de l'école de Merle, ce lieu emblématique qui avait vu grandir de nombreux habitants avait un second souffle.

Paulette garde un souvenir ému de ces années au sein de la mairie et reste fière de toutes les réalisations, encore bien nombreuses, qui ont permis à notre commune de grandir et se moderniser progressivement notamment sur la transmission et l'écriture des actes. Au début de sa carrière, les actes se faisaient à la main sans ordinateur et sans calculatrice. Paulette se rappelle avoir passé de nombreuses heures à écrire quand enfin les premières machines à écrire sont arrivées. L'informatique quant à elle n'est arrivée qu'en 1993, ce qui a facilité le travail.

Aujourd'hui Paulette est encore très active et s'occupe bénévolement de la paroisse en aidant aux préparations des diverses cérémonies religieuses.

MERCI PAULETTE D'AVOIR PARTAGÉ AVEC NOUS CES MOMENTS DE VIE.

Heureux qui comme Robert a fait un beau voyage...

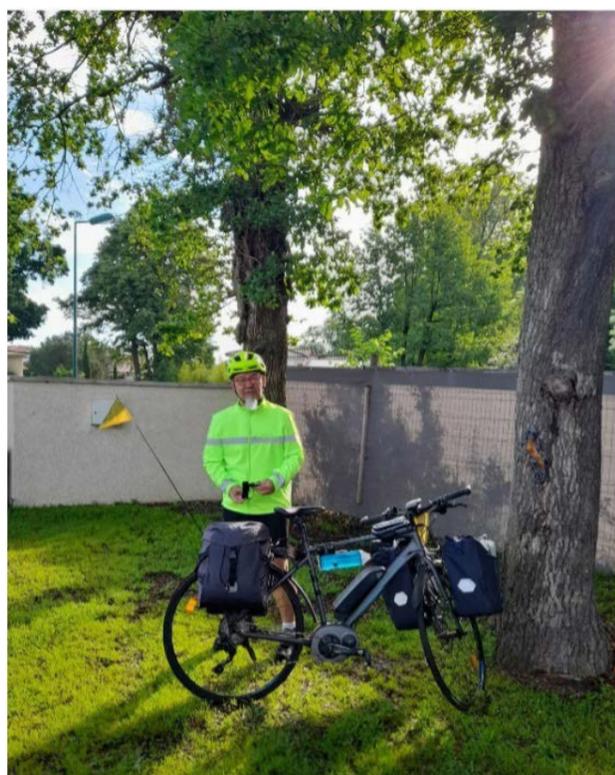
Il y a quelques années, un peu plus de 15 ans je pense, l'idée de rejoindre mon frangin à St Nazaire par le GR 3 (plus vieux GR de France.) était un projet bien ancré. A l'époque je pratiquais la randonnée régulièrement. Les années passant, le projet restait en « standby » faute de....

Mais l'âge inexorablement et quelques soucis de santé m'ont fait revoir ce projet non pas abandonné mais sous un autre angle. Et début 2024 c'était parti. Achat d'un nouveau vélo avec assistance électrique, un peu de matériel et l'aventure pouvait commencer : suivre la Loire jusqu'à St Nazaire.

Le 20 mai grand départ d'Unias (bord de Loire) malgré un manque évident de préparation. J'avais prévu 10 étapes pour environ 850 km.

Le premier jour fut sûrement l'un des plus dur étant donné son relief jusqu'à Roanne. Mais je me rapprochais du but. Les gîtes étaient réservés, donc pas trop de soucis et le soir le repas et le repos étaient bien venus. Le matin je retrouvais ma monture et son chargement (4 sacoches) pour une nouvelle étape. J'avais prévu de passer par des petites routes. Après Roanne ce fut le canal de Roanne à Digoin puis le canal latéral à la Loire avec ses œuvres d'art, écluses, ponts etc...

Après Nevers le parcours était balisé. (La Loire en Vélo) Enfin j'ai dû louper quelques balises pour me perdre parfois et le GPS n'était pas d'un grand secours.



C'était le 4ème jour avec de la pluie, un peu ou beaucoup ...

L'arrivée sur Orléans, terme de ma plus longue étape avec près de 110 kms, marque des paysages plus bucoliques et parsemés de châteaux et autres belles demeures. Je venais de passer le cap de la mi-parcours. La journée suivante fut exceptionnellement sans pluie, la seule.

Les étapes s'enchaînaient sans trop de difficultés roulant tantôt sur des petites routes tantôt sur des départementales. Le plus agréable était de rouler sur les levées du

bord de Loire (digues construites du temps de Louis XIV pour protéger des inondations). C'est vrai que cette année la hauteur de la Loire était d'un niveau assez remarquable. Il y eu bien quelques frayeurs, en ville à Orléans avec un autre cycliste ou bien un peloton de fous du vélo qui vous frôle en vous doublant à pleine vitesse, les aléas de la route.

Hormis la météo toujours capricieuse, les dernières étapes furent plus cool car j'arrivais en terre connue. Hébergé chez mon neveu à Mauves de Bretagne, puis arrivé à Saint

Nazaire pour le bouquet final. La dernière étape fut pluvieuse à souhait, escargots, grenouilles, écrevisses sur la route... Mais l'écusson de Merle-Leignec (merci Yvonne) flottait sur la digue de Saint Nazaire (Appelée promenade du Remblai) à l'embouchure de la Loire. La bière finale chez mon frangin fut d'une saveur toute particulière, et le compteur indiquait 917 kms pour ces 10 journées de vélo. Ce fut un bonheur d'avoir accompli ce projet avec un grand merci pour ceux qui m'ont suivi et encouragé pendant ce périple.

Robert DECOURTYE

Au bout du chemin : St Jacques de Compostelle

LE PÉRIPLE DE NICOLE...

Vous le savez sûrement, les chemins de Compostelle ont d'abord eu un sens religieux : à l'origine, marcher jusqu'à la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle (ou "Santiago de Compostela") permettait aux catholiques de faire pénitence. Une fois arrivés là-bas, ils pouvaient se recueillir sur le tombeau de St-Jacques. Si les marcheurs viennent toujours voir son tombeau, ce lieu de pèlerinage n'est plus uniquement connu pour sa dimension religieuse.

Vous trouverez autant de motivations que de marcheurs sur ce célèbre itinéraire ! Tous les randonneurs qui s'aventurent sur les sentiers de Compostelle ont leurs propres raisons de le faire :

Se centrer sur sa foi et sa religion le temps d'un pèlerinage

Se lancer un défi sportif qui challenge le corps et la tête

Se déconnecter de l'agitation quotidienne en vivant une expérience unique dans la nature

Découvrir des paysages variés et des vestiges historiques

Rencontrer d'autres marcheurs et partager une expérience humaine.



Nicole Boyer et sa copine Martine

Pour moi rien de tout ça, simplement l'envie de marcher et de me lancer un défi personnel compte tenu de mon état de santé.

En mai 2017, j'ai décidé d'entreprendre ce périple avec deux de mes amies, nous sommes donc parties de la Cathédrale du Puy pour rejoindre Conques en une dizaine de jours.

Quel périple, avec la première montée de Saint-Privas d'Allier, mon premier défi, avec du courage et de la persévérance j'y suis arrivée et quelle satisfaction !!!!

Les défis se sont enchainés mais avec des paysages magnifiques comme la traversée de l'Aubrac et l'arrivée à Conques avec sa cathédrale, son tympan et la nuit au monastère.

Les 3 années suivantes nous avons poursuivi notre périple avec des rencontres merveilleuses comme ce pasteur avec sa charriote et les pieds en sang qui continuait malgré tout. Et la chaleur humaine de Siril cette médecin allemande où la communication n'était pas toujours facile je ne parle pas Allemand. Avec du bonheur des découragements et de la volonté, nous sommes enfin arrivés à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Quel bonheur !!!!! le défi était relevé.

Puis le COVID est arrivé et nous avons dû interrompre ce « camino ».

Et cette année toujours avec la volonté d'arriver à Saint Jacques je me suis relancée dans l'avantage avec la fin des 150 kilomètres de la borne zéro.

Quel bonheur d'avoir encore la santé pour ce dernier parcours.

Je l'ai doublement apprécié, avec un paysage et un environnement différent mais toujours aussi passionnant et intéressant à parcourir. Et enfin l'arrivée à Compostelle, une joie immense tant pour moi que pour mon amie Martine qui m'a accompagnée durant toutes ces épreuves, ces joies, ces découragements et ce défi d'une vie.

Merci Martine de m'avoir accompagnée.

Pour beaucoup d'entre nous, Compostelle est un projet de vie, mais qui reste souvent à l'état d'un rêve jamais réalisé.

Il est impossible de décrire le ressenti de ce camino, seules les personnes ayant fait ce chemin peuvent le comprendre.

Je vous invite à faire cette belle expérience de vie.

Nicole BOYER

Une aventure humaine et sportive

Le 7 avril 2024, nous avons fait le marathon de Paris. L'aventure commence bien avant cette date. Un groupe de filles de l'Union Sport Nature de Usson en Forez, en particulier de la branche «V'air un sourire», se lance un défi : faire un marathon entre filles avec une joëlette (fauteuil roulant handisport) transportant un adulte. Qui serait prêt à relever ce challenge ? Paula, atteinte de la

maladie de Charcot, accepte avec un grand sourire et quelques interrogations bien légitimes. Paula subit les effets de la maladie depuis une dizaine d'années : elle est en fauteuil, ne bouge plus que les doigts et a perdu l'usage de la parole. Elle est pourtant pleine de volonté.

Le groupe se monte : Eliette, Nathalie, Séverine, Nadège, Julie, Stéphanie puis Tiphaine, Karine et moi-même. Dès le mois de janvier, les entraînements s'intensifient : course

longue, rapide, fractionnée et surtout découverte du bitume. Chacune suit son programme, nous courons souvent ensemble c'est motivant. 17 mars 2024, 1er test, l'équipe n'est pas complète mais nous bloquons le semi-marathon de Feurs en 2h. Tout le monde est ravi, on peut faire les derniers ajustements. La joëlette a une position trop assise pour Paula qui souhaiterait plutôt être en Josette (autre catégorie de fauteuil handisport). Nous récupérons donc une Josette auprès de l'association Spirit of Josette.

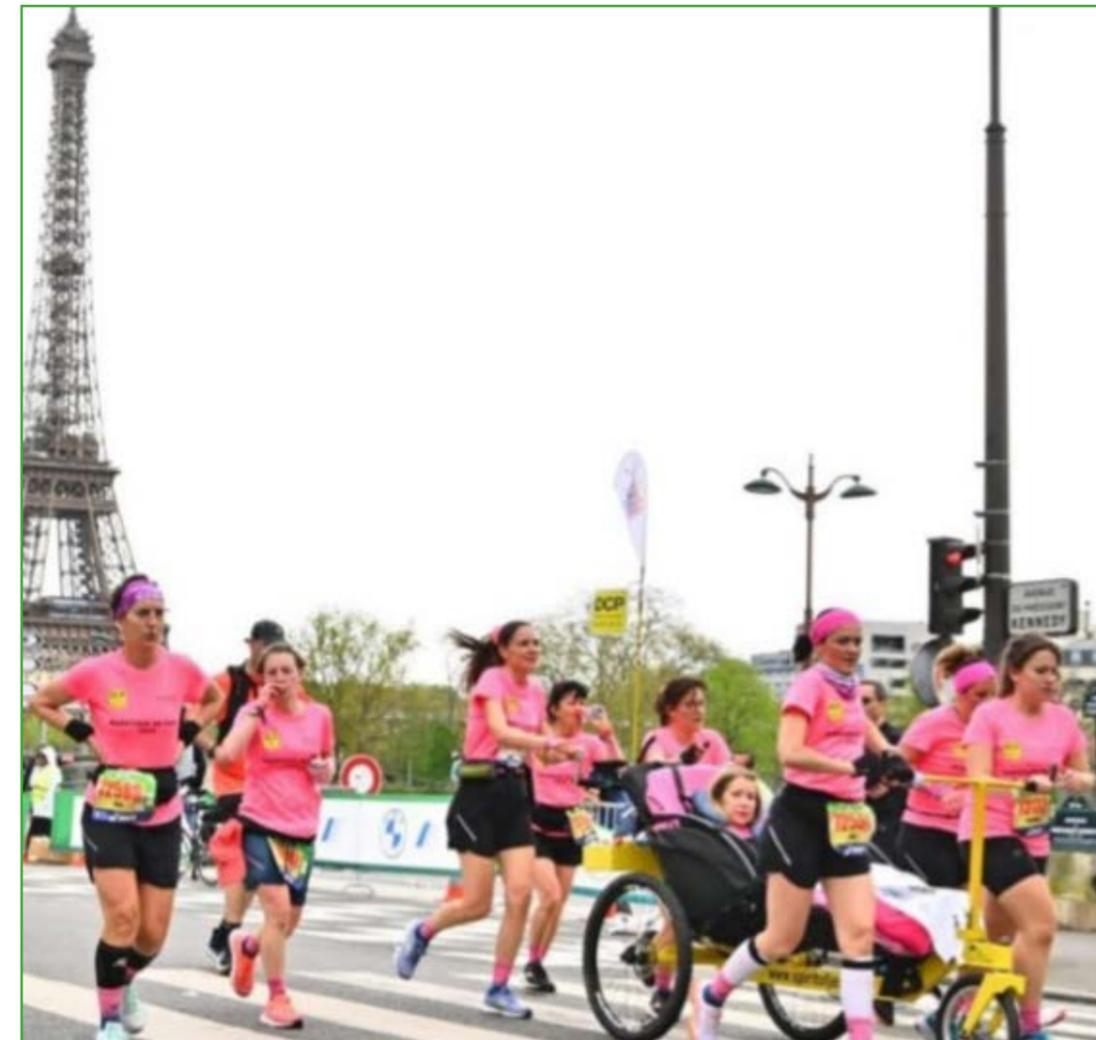
En parallèle des entraînements, toute une logistique se met en place : réserver le train, l'hôtel, organiser les déplacements dans Paris avec une personne en situation de handicap, transport de la Josette jusqu'à Paris : rien n'est simple.

On part aussi à la recherche de sponsors pour financer entièrement le séjour de Paula. Un formidable élan de solidarité se crée, les entreprises et même des particuliers soutiennent cette aventure.

Le 6 avril, 9h les élèves de l'école de danse de Renata nous présentent un spectacle d'encouragement. 12h nous voilà dans le wagon avec une trentaine de suiveurs : nos fidèles copains du club USN, nos familles. On chante, on se motive, l'ambiance est à la fête. Arrivés à Paris, après un petit passage à l'hôtel nous allons chercher nos dossards. Nous voilà sur la place du Trocadéro pour une séance photos devant la dame de fer.

A la demande de Stéphanie, un violoniste joue notre air d'encouragement « Magic in the air ». Quelle ambiance, nous chantons nos paroles et frappons des mains pendant que Paula tourne sur elle-même avec son fauteuil pour danser : un instant de joie et de folie. C'était une journée intense déjà pleine d'émotions. J'ai le ventre noué depuis le matin mais je suis heureuse d'être là et j'ai hâte d'être sur la ligne de départ.

Dimanche 7 avril, pour moi la nuit a été bonne, après un solide petit déjeuner et un trajet en métro où Stéphanie met le feu, nous voilà sur la ligne de départ. Nous sommes à la fin du sas on s'impatiente, nos supporters également puis c'est parti. Nous sommes 8 autour de Paula : 4 qui conduisent la Josette et 4 qui sont autour et ouvrent le passage. Nous alternons tous les kilomètres. Eliette nous rappelle de boire souvent. On se restaure quand on ne pousse pas.



On est bien, heureuses Paula sourit et ouvre grand les yeux. Julie nous commente les monuments. On a des ravitaillements tous les 5 kilomètres, on ne s'arrête pas forcément mais on vérifie que Paula se sente bien.

Vers le 10ème kilomètre, petit problème technique, un frein de la Josette reste bloqué. Avec l'aide d'un groupe de Bretons, très sympathiques, également en joëlette, nous enlevons ce frein. Encore une fois un bel exemple de solidarité. C'est reparti : « Ah c'est plus facile quand ça ne freine plus !! ».

Tout le long du parcours, le public et les coureurs nous encouragent et nous félicitent : tout ça nous booste. Nous retrouvons nos suiveurs çà et là : ça fait du bien de les voir. Paula va bien, elle nous encourage de son sourire. Je stimule la troupe avec notre chant « Pau pau pau pau pau la !! ».

Après le 30ème kilomètre, certaines montrent des signes de faiblesse mais on se soutient, s'encourage, on tient coûte que coûte pour Paula. 32ème kilomètre, arrêt un peu plus long vers nos suiveurs : Paula doit prendre un médicament, Sabrina, sa précieuse auxiliaire de vie, s'occupe d'elle. Allez, c'est reparti : Oh !!! Zut !!! Mes jambes ne veulent plus courir.

L'arrêt de quelques minutes a été un peu long pour moi. C'est dur mais avec les encouragements et les conseils de chacune, je repars.

Nous voilà au dernier kilomètre, le public est derrière les barrières et frappent sur les encarts publicitaires pour nous encourager. Nous nous donnons toutes la main et nous passons ensemble la ligne d'arrivée : MAGIQUE, EXTRAORDINAIRE. Nous l'avons fait en 4h 52 minutes.

Je suis fière de nous, de moi : nous avons réussi ENSEMBLE. Que d'émotions !!

Merci « Les supers nanas » de m'avoir entraînée dans cette folle aventure et d'avoir cru en moi.

Merci Tony pour m'avoir accompagnée et motivée dans les entraînements.

Je ne suis pas sûre de refaire un marathon un jour mais je suis prête pour une nouvelle aventure en groupe pour une belle cause.

Sandrine Joubert Souchon

Défi tandem

23 Aout 2024, 6h30 ; nous sommes 80 binômes à nous élancer en tandem du Parc de la Tête d'Or à Lyon, pour rejoindre Paris, à l'occasion de l'ouverture des jeux paralympiques.

Pourquoi les paralympiques me direz-vous ?... Mais parce que chaque binôme se compose d'un non voyant, ou mal voyant, et d'un pilote valide.

Pour ma part, j'accompagne Yves Chaintreuil, résidant à Saint-Bonnet-le-Château durant les mois d'été. Ensemble depuis 16 ans nous sillonnons toutes les routes du canton et certaines plus lointaines nous menant au sommet de cols mythiques : l'Izoard, Le Glandon, La Croix de Fer, La Bonnette...

Alors bien sûr ce défi organisé par le tandem club rhodanien, c'est pour nous... Sur notre beau tandem aux couleurs de l'ASSE, nous ne passons pas inaperçus au milieu de tous ces Lyonnais raillant les résultats des Verts ! Tout au long de nos 5 étapes, 13 motards bénévoles nous accompagnent, bloquant la circulation pour permettre à notre colonne qui s'étale sur 1 km de traverser villes et villages, d'emprunter les ronds-points, et passer les carrefours sans incident.

A midi une partie des 65 bénévoles, nous attend et nous propose un casse-croûte bienvenu...

Et le soir arrivés à bon port il nous faut récupérer nos bagages dans les minibus et monter la tente, gonfler les matelas... Yves qui n'avait jamais monté une tente se révèle d'une efficacité redoutable pour planter et récupérer les sardines.



Une douche, un massage avec les étudiants kinés venus nous soutenir et après un bon repas, il est 23h, vite, nous filons au lit, car le lever est matinal : autour de 6h00 ! Je passerais sous silence les inévitables qui-proquos et moments de rigolade dus aux égarements de certains de nos passagers, errants dans les douches ou perdus la nuit au milieu des tentes après s'être soulagés d'une envie pressante !!! Imaginez 80 non-voyants dans un camping... Mais tout se passe dans la bonne humeur et sur la route, l'ambiance est joyeuse... on chante, on discute d'un tandem à l'autre...

L'étape la plus longue comptait 146 kms, la plus difficile 1300m de dénivelé positif... et c'est après 640 kms que nous arrivons à Coupvray ville d'où est originaire M. Louis BRAILLE et où nous sommes reçus de façon royale. Notre caravane ne pouvant s'aventurer plus loin de façon sécurisée, et après une visite rapide au musée Braille, nous rangeons consciencieusement nos 80 tandems dans un semi-remorque et embarquons dans un bus... espérant qu'un nouveau projet de ce type verra très vite le jour !

Blandine Porte

Ensemble on va plus loin



La petite chaîne qui monte...

Il y a un peu plus d'un an le conseil municipal validait la création d'une chaîne vidéo exclusivement dédiée à la commune, accessible sur tous les ordinateurs, tablettes ou téléphones portables et en image à très haute définition.

Avec le recul, c'était une belle ambition pour un village de seulement 330 habitants. Mais finalement les sujets se sont avérés inépuisables car l'œil de la caméra permet un regard nouveau. Ainsi, on a redécouvert par l'image en drone, nos hameaux, notre petit patrimoine, et des endroits un peu plus confidentiels : le saut du Bezan, la Garine, la

Valbardieu, la pierre à cupule de l'Ebisaille, le pont Ruiller etc...

On y trouve aussi des images de ce qui crée ou consolide le lien social dans notre commune : la cérémonie des vœux, la soirée inaugurale à l'auberge, la mise en service du e etc...

Un an après, la petite chaîne communale s'est fait un nom, et ses aficionados sont en augmentation constante. Plus de 20 000 auditeurs en tout, 91 abonnés, une moyenne de 340 vues par diffusion. Pas mal, non ? Plus de 50 vidéos à portée de clic, une par semaine...



Merle-Leignec channel

@adminmerle-leignec · 93 abonnés · 58 vidéos

"Merle-Leignec channel" est une chaîne vidéo destinée à promouvoir l'image de la commune...plus

S'abonner

Accueil Vidéos

Pour vous



Mise en service du four à poix septembre 2024 - Commune de Merle-Leignec - 910 vues · il y a 2 mois



Interview Laeticia & Thierry - Commune de Merle-Leignec - 457 vues · il y a 7 mois



Mise en service du four à poix 2 mai 2007 - Commune de Merle-Leignec - 800 vues · il y a 1 an

Vidéos



Bois de la croix - Invitation à L'Ebisaille - Commune de Merle-Leignec - L'équipe féminine de l'ASSHML - Commune de... 387 vues · il y a 3 semaines Bois de Monsoleil - Commune de Merle-Leignec - 223 vues · il y a 1 mois

9 août 1914, 1er conseil municipal après la déclaration de guerre

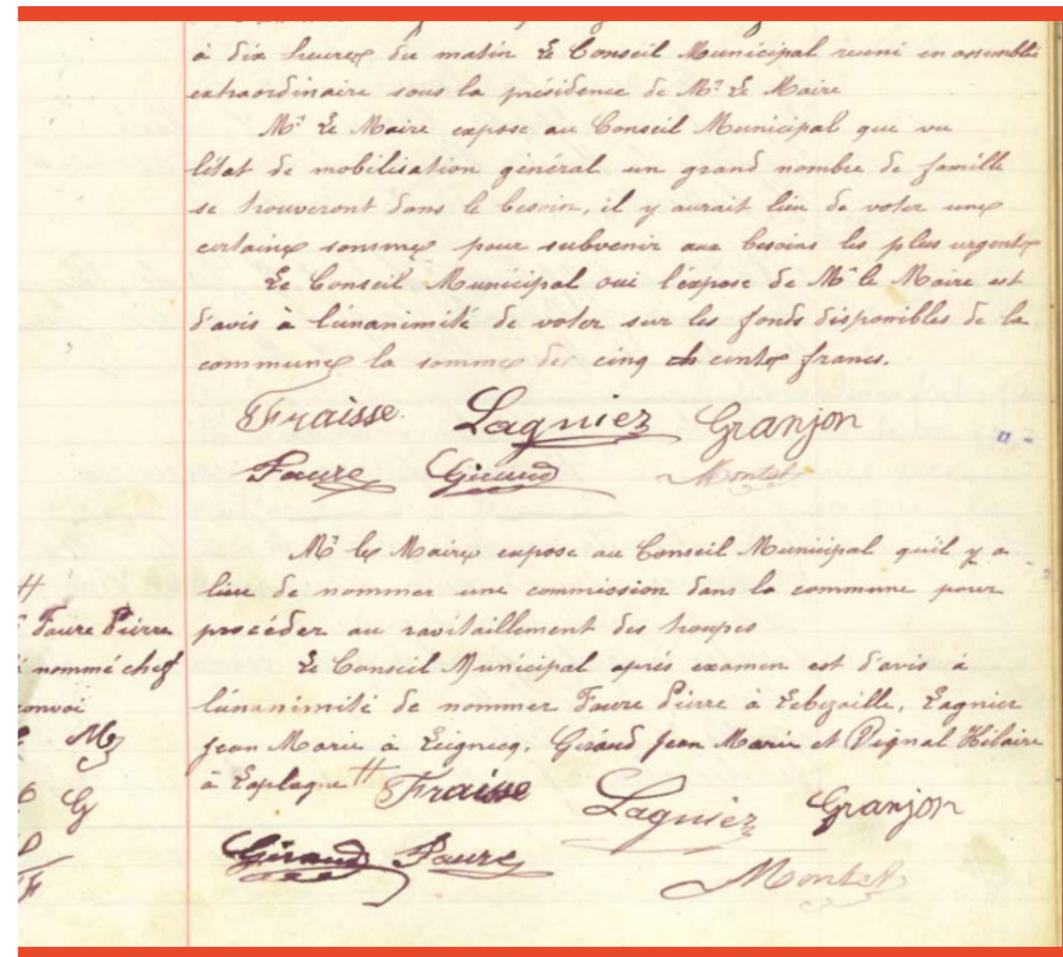
Pour ceux qui aiment l'histoire et les vieux papiers, ou simplement pour les curieux, nos archives communales regorgent de documents surprenants, amusants ou simplement émouvants comme le compte-rendu d'un conseil municipal extraordinaire daté du 9 août 1914, six jours après la déclaration de guerre avec l'Allemagne :

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de nommer une commission dans la commune pour procéder au ravitaillement des troupes. Le conseil municipal après examen est d'avis à l'unanimité de nommer Faure Pierre à l'Ebisaille, Lagnier Jean Marie à Leignecq, Giraud Jean Marie et Pignol Hilaire à La Plagne. M. Pierre Faure a été nommé chef de convoi ».

« L'an 1914 et le 9 du mois d'août à 6 heures du matin, le conseil municipal est réuni en assemblée extraordinaire sous la présidence de Monsieur le maire.

Monsieur le maire expose au conseil municipal que vu l'état de mobilisation générale, un grand nombre de familles se trouveront dans le besoin, il y aurait lieu de voter une certaine somme pour subvenir aux besoins les plus urgents.

Le conseil municipal où l'exposé de M. le maire est d'avis à l'unanimité de voter sur les fonds disponibles de la commune la somme de cinq cent francs.



1907, seulement 5 débits de boisson à Merle-Leignec

Nous avons retrouvé une délibération du conseil municipal datant de l'année 1907 et dont le sujet était la mise en œuvre d'une circulaire du préfet de la Loire qui rappelait aux communes leur obligation de combattre l'alcoolisme par différents moyens.

Cette circulaire incitait donc les communes à faire respecter des lois datant de 1873 et 1880, en punissant les citoyens ivres dans l'espace public ainsi que les cafetiers servant de l'alcool à des clients déjà bien imbibés.

On y apprend aussi que la réduction des débits de boisson était recommandée et que l'installation d'autres établissements devait être interdit à proximité des écoles, des lieux de culte, des hospices et des cimetières.

On ressent bien dans le compte rendu du conseil municipal de l'époque que sans nier l'autorité préfectorale et l'intérêt de la lutte contre l'alcoolisme, la commune ne se sent pas vraiment concernée. En effet, on y explique que la commune, divisée en deux paroisses, ne compte que 2 débits de boisson à Merle et 3 à Leignecq, ce qui sous-entend un nombre raisonnable pour le conseil municipal.

Autre argumentation, il est noté que la réduction du nombre de débits de boisson aurait une conséquence néfaste sur l'attractivité touristique, et encore plus surprenant, sur les transactions foncières et commerciales...

Les négociations commerciales à l'époque se déroulaient donc obligatoirement en terrain neutre et devant la chopine...

Histoire de cadastre

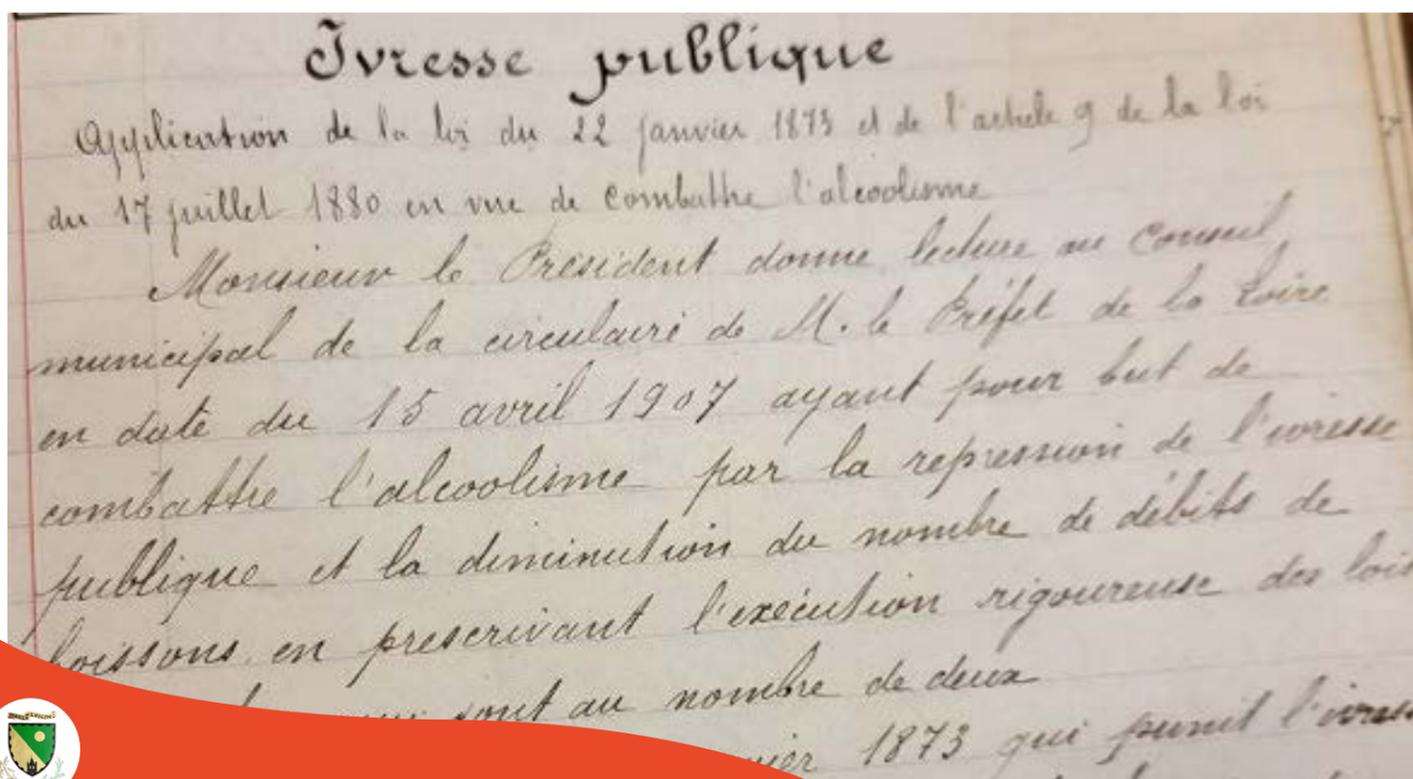
Le cadastre napoléonien est un cadastre parcellaire unique et centralisé institué en France par la loi du 15 septembre 1807. Nous sommes alors sous le règne de Napoléon Ier et ce cadastre a d'abord été mis en œuvre pour imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières. L'élaboration de ce cadastre avec les outils primaires de l'époque mettra plusieurs dizaines d'années pour être réalisé sur l'ensemble de notre territoire.

Notre commune ne sera cadastrée qu'en 1825.

Ces documents d'époque sont conservés et numérisés par les archives départementales de la Loire et sont consultables librement sur le site internet : <https://archives.loire.fr/>

On remarquera la grande précision des relevés cadastraux de 1825 au regard des moyens de l'époque. En effet, pas de GPS, pas d'ordinateur, pas de cliché satellite et pourtant, une précision bluffante.

Vous vous reconnaissez ? Votre maison existait-il y a 200 ans ?



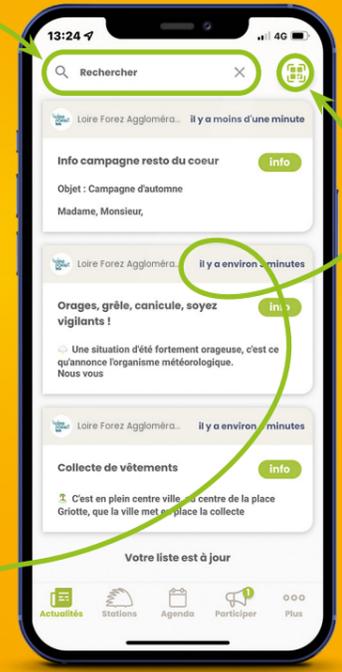


Avec **illiwap**
 Béa reçoit toutes les actualités
 de **Loire Forez aggro**
 et de **Merle-Leignec**
 au creux de sa main !

100% gratuit
sans inscription
sans publicité

Depuis l'application **illiwap**

Entrez
 manuellement le
 nom de la station
 dans la barre
 de recherche de
 votre application.



Ou scannez les QR codes
 via le lecteur intégré



Loire Forez
 agglomération



Merle-Leignec



À vos crayons !

E	L	L	E	N	N	O	R	T	I	C	C
E	N	I	A	L	O	J	R	A	M	U	E
R	I	L	N	I	N	I	R	A	M	O	R
E	R	I	A	R	E	N	A	I	D	A	B
I	L	S	G	E	E	A	N	I	S	E	M
L	I	R	I	L	D	E	G	U	A	S	E
F	U	E	R	E	C	T	H	Y	M	S	G
O	O	P	O	C	A	R	V	I	A	I	N
R	N	O	G	A	R	T	S	E	N	L	I
I	E	U	Q	I	L	E	G	N	A	E	G
G	F	R	E	D	R	A	T	U	O	M	O

CITRONNELLE
 MARJOLAINE
 GINGEMBRE
 GIROFLIER
 ANGELIQUE
 MOUTARDE
 ESTRAGON
 BADIANE
 ROMARIN
 MELISSE
 FENOUIL
 PERSIL
 ORIGAN
 CELERI
 CARVI



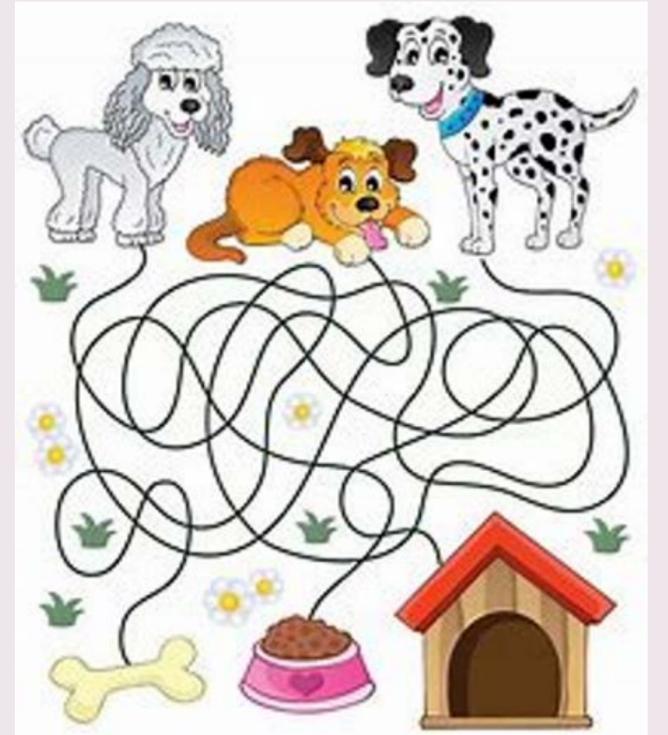
SUDOKU MOYEN

8	4				7		5
	6			7	1		
	7				6		1
				2	8	3	
4	2						1 7
		6	7	1			
2			5				7
			1	8			5
1	9						2 8

SUDOKU DIFFICILE

	6			7				8
		1			5			
		8			3		7	4
2					4			9
	8	5					4	6
	7		5					1
6	2		3				7	
			6				9	
4				9				8

AVEC LES CRAYONS DE 3 COULEURS DIFFÉRENTES, TRACE LE CHEMIN QUI CONDUIRA CHAQUE CHIEN VERS SON OCCUPATION FAVORITE.



La traditionnelle recette de Roger Julian

PETITS GÂTEAUX SECS POUR ACCOMPAGNER THÉ OU CAFÉ

INGRÉDIENTS

1 kilo de farine
1 sachet de levure chimique
350 grammes de sucre
2 sachets de sucre vanillé
une poignée d'anis vert
30 cl de vin blanc
30 cl d'huile.

PRÉPARATION

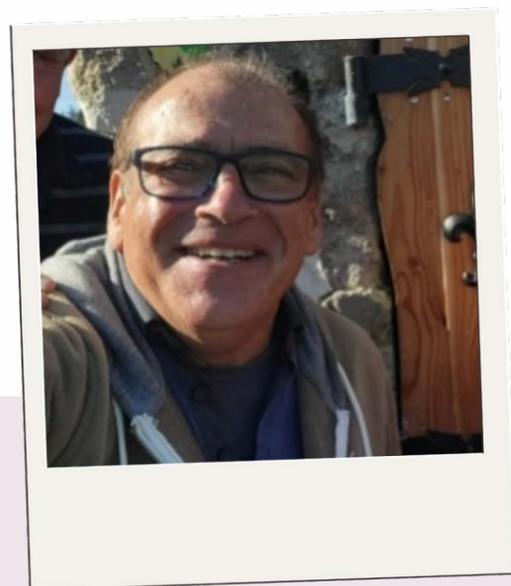
Mélanger tous les ingrédients secs. Ajouter l'huile et le vin blanc.
Bien pétrir la pâte. Faire des petits gâteaux de différentes formes.

Selon les farines il convient de rajouter un peu d'huile et de vin blanc.
La pâte doit être souple mais ne pas coller aux mains.

CUISSON

Four à 180 °pendant 20 à 25 mn

Et voilà, bonne dégustation !



Tarifs de location des salles

COMMUNE

HORS COMMUNE

MERLE : SALLE ERA

location 1/2 journée	50€	50€
location 1 journée	140€	170€
mariages ou réveillons	220€	250€
forfait chauffage du 01/11 au 15/04	30€	30€

LEIGNECQ : SALLE JEAN MAREY

location 1/2 journée	50€	50€
location 1 journée	80€	95€
location 2 journées	160€	190€
forfait chauffage du 01/11 au 15/04	20€	20€

SALLE JEAN MAREY + CUISINE

location 1 journée	110€	125€
location 2 journées	220€	250€
forfait chauffage du 01/11 au 15/04	20€	20€





q u e s t i o n n a i r e

PARCE QUE VOTRE AVIS COMPTE

Depuis de nombreuses années vous pouvez découvrir les différentes actualités de notre commune par le biais du bulletin municipal.

Aussi afin de vous satisfaire entièrement nous vous proposons de remplir ce questionnaire « Anonymement ou Non », nous aurons ainsi l'opportunité de répondre au plus près de vos attentes.

Ce questionnaire est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie,

Nous vous remercions pour votre participation.

L'équipe communale

